

FICHE DE POSTE

RECRUTEMENT D'UN.E MAITRE DE CONFERENCES ASSOCIE.E A MI-TEMPS POUR L'ANNEE 2021-2022

**Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)**

Intitulé du poste : **Maitre de conférences associé.e des ENSA**

Champ disciplinaire : **TPCAU**

Catégorie statutaire : **A**

Corps : **Maître de conférences associé.e**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Grenoble
60 avenue de Constantine - CS 12636
38036 Grenoble cedex 02

Missions et activités principales :

L'ENSA Grenoble recrute un.e maître de conférences associé.e pour assurer la coresponsabilité de la formation qui conduit à l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP).

Contexte

La formation qui conduit à l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) a pour vocation de permettre à l'architecte diplômé.e d'Etat de maîtriser les conditions de son entrée dans la profession réglementée au titre de la loi du 3 janvier 1977 modifiée de l'architecture et d'endosser les responsabilités qui en découlent. Il s'agit donc pour l'ADE d'acquérir, d'approfondir ou d'actualiser ses connaissances dans trois domaines spécifiques : les responsabilités personnelles du maître d'œuvre, la déontologie, la conduite et l'économie du projet.

A l'ENSAG, la formation HMONP est pleinement intégrée depuis 2007 à l'offre de formation de l'établissement, dans la continuité des cycles de Licence et de Master et comme offre autonome post-diplôme. Le format et les contenus de la formation ont été construits et actualisés en continu par une équipe pédagogique de professionnels à qui elle doit sa visibilité nationale. Le programme pédagogique 2021-2026 a également pour ambition de **renforcer l'articulation entre formation initiale Licence et Master et le cycle HMONP**.

La formation HMONP est organisée à l'ENSAG en **dix sessions de deux jours** (les jeudis et vendredis) qui ont lieu toutes les 3 à 4 semaines d'octobre à juin, soit 150h de cours. Les cours sont dispensés par des enseignant.e.s de l'ENSAG et par des intervenant.e.s extérieur.e.s issu.e.s du monde professionnel. La capacité d'accueil est de 100 nouveaux inscrits par an venant de la France entière. En 2021-2022 la responsabilité de la formation sera assurée par deux enseignants titulaires du champ TPCAU avec lesquels la personne recrutée travaillera en étroite collaboration.

La personne recrutée aura pour responsabilité, aux côtés des 2 autres enseignants responsables, les missions suivantes :

- Organiser, structurer et piloter le programme des 10 sessions de 150 heures de cours des intervenants extérieurs et des enseignants ENSAG. Un programme existe déjà qui devra être actualisé et enrichi en fonction des nouveaux objectifs et enjeux de la formation (voir programme 2020/2021 remis en annexe).
- Nourrir les réflexions sur les articulations programmatiques entre la formation initiale (cycle licence et master) et la formation post-diplôme, HMONP en collaboration avec les deux autres enseignants

- Articuler le programme d'enseignement aux différentes activités et formations proposées aux étudiants : ateliers thématiques, conférences, débats
- Développer le réseau, solliciter et recruter les partenaires extérieurs et collègues enseignants praticiens en cohérence avec la pédagogie de la formation
- Présenter la formation et organiser des débats interactifs entre les ADE, les intervenants et les enseignants responsables de la formation
- Assurer l'encadrement de 10 ADE au sein du collège des directeurs d'études
- Mettre en place un système d'évaluation de la formation efficace et performant

Ces missions sont exercées en articulation étroite avec :

- les 2 enseignants titulaires du champ TPCAU responsables de la formation
- la direction des études et de la vie étudiante (gestionnaire de scolarité de la formation HMONP ; directeur des Etudes ; responsable de la mission insertion et relation avec la profession)
- le collège des 10 directeurs/trices d'études,
- la commission professionnalisation et HMONP.

Charges pédagogiques

Le service pédagogique de la personne recrutée s'organisera autour de la coresponsabilité de la formation (mi-temps, ou 160 heures « équivalent TD », missions décrites ci-dessus).

Évaluation des enseignements :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble a mis en place une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants. Tout enseignant de l'école est tenu de respecter cette procédure et d'en faire un outil permettant d'améliorer le contenu et l'organisation des enseignements dispensés à l'École.

Participation au collectif :

La personne recrutée sera tenue d'assurer des tâches complémentaires qui concernent notamment :

- la participation aux réflexions spécifiques au champ TPCAU au sein de l'établissement
- l'intégration des thèmes stratégiques de l'ENSAG : transition socio-écologique, transition numérique, expérientiel, justice spatiale, existant, médiation, dans le champ TPCAU
- la participation aux jurys d'UE, de semestres, d'années, de fin de cycle
- l'implication dans les projets, instances et commissions de l'école
- le rayonnement de l'école à diverses échelles (partenariats académiques, avec les territoires et avec les milieux professionnels)

Compétences principales mises en œuvre

Compétences requises :

- Architecte praticien ayant une connaissance approfondie des métiers/compétences et des modes opérationnels de la maîtrise d'œuvre architecturale,
- Engagement dans les mutations (à l'œuvre et futures) du champ professionnel,
- Expérience pédagogique ou, à défaut, goût et capacité à transmettre aux étudiants,
- Capacité à travailler en équipe et à échanger avec d'autres collègues enseignants,
- Capacité de mobiliser dans le cadre de l'enseignement un réseau local et national d'intervenants et partenaires ressources dans la maîtrise d'œuvre architecturale,
- Capacité d'écoute et d'accompagnement de l'étudiant dans son parcours de formation

Expérience souhaitée :

- Attester d'une expérience de pratique professionnelle d'architecte,
- Attester d'une connaissance solide des pratiques et contraintes de la profession

Savoir-être (compétences comportementales) :

- Rigueur, sens de l'organisation et de l'initiative
- Sens du contact et du relationnel

- Autonomie, dynamisme et force de proposition
- Capacités d'écoute, de dialogue et d'animation de projets,
- Bienveillance, en particulier avec les étudiants,
- Clarté et sens de la communication

Environnement professionnel :

Forte de l'expérience de praticiens et d'enseignants-chercheurs confirmés, l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) offre à ses étudiants un enseignement à la fois professionnalisant et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation.

Elle a le souci de former des architectes à la fois critiques et constructifs, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts aux questions sociales et environnementales. Pour cela elle développe une pédagogie innovante par l'approche virtuelle et analogique du projet mais également par l'expérimentation permettant de conjuguer étroitement conception et réalisation. Ses domaines d'excellence couvrent les ambiances, les cultures constructives, la montagne, l'adaptation à la transition écologique & solidaire, la pédagogie expérientielle, le numérique, la médiation.

Reconnue comme un lieu majeur de la recherche en architecture, l'école sait déployer une capacité très forte à répondre à des appels à projets, nouant ainsi des partenariats diversifiés.

L'ENSAG est membre fondateur des Grands Ateliers Innovation Architecture, plateforme d'expérimentation à échelle 1. Elle porte également la chaire UNESCO « Architecture de terre, cultures constructives et développement durable » ainsi que trois chaires partenariales d'enseignement et de recherche en architecture labellisées par le Ministère de la Culture : « Digital RDL (Research by Design Laboratory) », « Habitat du Futur », « Territorialisation ». L'ENSAG porte un Réseau Scientifique Thématique, le « Réseau International Ambiances ». Par ailleurs l'ENSAG est la seule école d'architecture à porter un laboratoire d'excellence (Architecture, Environnement et Cultures Constructives).

L'ENSAG est un établissement public à caractère administratif d'enseignement supérieur sous double tutelle des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France habilitées à délivrer le diplôme d'État d'architecte. Elle dispense deux formations post-master : un DSA sur les architectures de terre et l'HMONP (100 ADE par an), et un master interdisciplinaire sur le Design.

L'école est aussi caractérisée par une vie étudiante dynamique. Elle compte sept associations en son sein.

Elle est un établissement-composante de l'Université Grenoble Alpes, établissement expérimental créé au 1^{er} janvier 2020, car partenaire de l'initiative d'excellence « Grenoble Université de l'Innovation ». Elle a développé à ce titre de très nombreuses collaborations pédagogiques et scientifiques.

Dans la suite de l'évaluation par l'HCERES et de son accréditation, la nouvelle offre de formation de l'école sera déployée à partir de la rentrée 2021.

L'école en chiffres : 950 étudiants, 238 enseignants chercheurs et intervenants, 47 personnels administratifs et d'appui, 3 unités de recherche dont une UMR, une 40^{aine} de doctorants, une 60^{aine} d'accords de mobilité internationale

Présentation des activités scientifiques de l'école :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, depuis longtemps engagée dans une démarche de recherche architecturale et urbaine, est reconnue comme un pôle important de la recherche architecturale. L'école de Grenoble est repérée pour son potentiel de recherche et d'expérimentation, ses orientations thématiques et sa capacité à assurer des coopérations scientifiques, culturelles et professionnelles à l'échelle régionale comme internationale. Elle accueille trois équipes de recherche, toutes membres de l'école doctorale "Sciences de l'Homme du Politique et du Territoire" de l'Université Grenoble Alpes : Architecture Environnement et Cultures Constructives, AAU_Cresson, Méthodes et Histoire de l'Architecture.

L'ENSAG est engagée dans l'IDEFI amàco (atelier matières à construire).

Liaisons hiérarchiques : sous l'autorité de la Directrice

Liaisons fonctionnelles : avec l'ensemble de la communauté enseignante, avec l'ensemble de l'administration,

Modalités de recrutement :

Les conditions d'expérience professionnelle ou de diplômes

Dédié à l'accueil de praticiens.nes, ce poste est ouvert selon les conditions suivantes (conditions alternatives) :

- Justifier au 1^{er} janvier de l'année du recrutement (2021) d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les ENSA, autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée de:
 - pour les maîtres de conférences associés (MCFA) : 3 ans dans les 5 dernières années qui précèdent le 1^{er} janvier 2021.
 - pour les professeurs associés (PRA) : 7 ans dans les 9 ans qui précèdent le 1^{er} janvier 2021

OU

- Détenir les diplômes suivants :
 - pour les MCFA : doctorat ou habilitation à diriger des recherches
 - pour les PRA : habilitation à diriger des recherches

OU

- Détenir un diplôme universitaire, une qualification ou titre étranger estimé équivalent par le conseil scientifique et pédagogique de l'établissement

INCOMPATIBILITES :

- Les enseignants associés à temps plein ne peuvent exercer simultanément une activité professionnelle d'agent public.
- Un enseignant associé à mi-temps ne peut être affecté que dans un seul établissement d'enseignement supérieur et de recherche

Pour être associé à mi-temps, le candidat doit justifier en outre de l'exercice réel et confirmé d'une activité professionnelle qui permet de disposer de moyens d'existence réguliers. La perte de l'activité principale entraîne la fin du contrat.

Les modalités de candidature

Le dossier de candidature comprendra :

- une lettre de motivation
- une proposition d'intentions
- un curriculum vitae.

Les candidatures seront envoyées par courriel (via We Transfer ou tout autre outil équivalent afin de ne pas saturer la boîte électronique de réception) à la direction de l'ENSAG jusqu'au 1^{er} septembre 2021 (veillez à la durée du lien), à l'adresse suivante : ***associes.2021@grenoble.archi.fr***

Les auditions auront lieu le 8 septembre 2021. Les candidats retenus pour une audition en seront informés au plus tard le 3 septembre 2021. Ils sont tenus d'être présents physiquement pour l'audition qui aura lieu à l'ENSAG.

Critères d'appréciation : qualité des candidatures au regard des attendus, expérience professionnelle et pédagogique, pertinence des orientations stratégiques et pédagogiques pour la mission.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimerait avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.